Attentats à Paris : L'état d'urgence étendu outre-mer

18/11/2015 à 2h00

Le gouvernement a décidé d'étendre à l'outre-mer l'état d'urgence, décrété vendredi soir en métropole par François Hollande après les attentats de Paris, a annoncé mardi soir la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin.



«*Au regard des récentes évolutions annoncées par le président de la République pour répondre à la menace terroriste, le gouvernement a décidé d'étendre l'état d'urgence à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique, à Mayotte, à La Réunion ainsi qu'à Saint-Barthélemy et Saint-Martin*», a déclaré la ministre dans un communiqué.

Libération